

Corsica Ferries veut un port de Nice plus propre

[Michel Bovas](#)



5 septembre 2019 [Aucun commentaire](#) [À la une](#) [Corse, Corsica Ferries, GNL, Nice, PACA, Pierre Mattei, zone Seca](#) 1475 vues

La Métropole Nice Côte d'Azur, propriétaire du port de Nice, vient de conclure un accord avec Pierre Mattei le PDG de la compagnie maritime Corsica Ferries qui assure désormais en monopole les rotations de cars ferries entre Nice et la Corse. L'accord vise à limiter les pollutions sonores et atmosphériques, garantir la qualité de vie des habitants du port et en préservant l'activité économique.



« *Il s'agit en particulier de réduire les émissions polluantes en Méditerranée* » précise Pierre Mattei (photo). Corsica Ferries annonce que les bateaux utiliseront systématiquement un carburant à 0,1 % de soufre lors des pics de pollution.

La Métropole et la compagnie sont également de concert pour constituer en Méditerranée une zone Seca (Sulfur emission control area), dans laquelle les émissions de dioxyde de soufre sont réduites à 0,1 % de manière permanente.



La Région Paca complète cette initiative en lançant des études sur les ports de Nice, Toulon et Marseille en collaboration avec les compagnies maritimes pour définir la solution optimale concernant le raccordement électrique à quai des ferries pour leur éviter de faire fonctionner en continue les chaudières.

De son côté Corsica ferries s'engage à optimiser la performance énergétique de ses navires avec réduction du nombre de rotation, optimisation de la vitesse, temps d'escale réduits afin de diminuer nuisances sonores et pollutions.

Enfin Corsica Ferries prévoit de convertir quatre navires à une propulsion mixte gaz naturel liquéfié-méthanol dès 2024 et d'acquérir en 2023 un navire neuf capable d'être alimenté au GNL.

Michel Bovas